

<http://lipietz.net/Mercosur>

Intervention en séance plénière à Strasbourg

Mercosur

- Député européen (Verts, France) - Amérique latine -



Date de mise en ligne : mercredi 25 septembre 2002

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, mes chers collègues,

La résolution commune que nous soutenons à propos du Mercosur me paraît refléter, de manière équilibrée, les préoccupations de l'Union européenne à propos de la crise gravissime qui secoue le Mercosur et risque de déborder sur la Communauté Andine des Nations.

La résolution exprime avec force la solidarité que ressentent les Européens avec les peuples auxquels nous unissent tant de liens historiques, amicaux et souvent familiaux. Cette solidarité, malheureusement, ne se traduit pas par une position coordonnée des États membres dans les institutions financières internationales qui sont largement responsables de la tragédie argentine (comme l'a abondamment démontré un ancien dirigeant du FMI, le professeur Stiglitz). La résolution appelle avec raison à coordonner nos politiques pour aider financièrement les pays du Mercosur, et à inclure ces inflexions dans l'accord UE-Mercosur en cours de négociation (y compris sur les chapitres de la dette externe, et de la déontologie des entreprises et des banques européennes).

Beaucoup de bonnes résolutions donc. Et pourtant la question demeure et sera sans nul doute posée outre-atlantique : l'Europe veut-elle vraiment sauver l'Amérique du Sud ?

Pour répondre à l'angoisse de nos cousins du Mercosud, il faut entendre leurs demandes et mettre les point sur les i. D'où les 3 amendements que nous avons déposés :

- ▶ le refus très net des conditionnalités financières qui aggraveraient encore la misère des peuples du Mercosur (comme les baisses des salaires ou des services publics)
- ▶ le renoncement de l'Europe à nos subventions de dumping agricole à l'exportation, qui sont largement responsables des difficultés du Mercosur.
- ▶ et pour que l'accord UE-Mercosur soit clairement un accord fraternel de peuples à peuples, la mise en place d'une commission citoyenne bilatérale associant aux négociations les entités représentatives de nos sociétés.

N'est-ce pas le modèle qui prévaut aujourd'hui, au niveau européen avec la Convention, au niveau mondial lors des conférences de l'ONU comme celle de Johannesburg ?